



## AVIS DE PUBLICITE

### **HOTEL DE VILLE VILLEPARISIS**

M. Frédéric BOUCHE - Maire  
32 rue de Ruzé - CS 50105  
77273 VILLEPARISIS

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 24 mois

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre de titulaires : 3

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) : 900 000,00 €

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet** **La présente consultation concerne des travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments Communaux.**

**Référence** 2021/13

**Type de marché** Travaux

**Mode** Procédure adaptée

**Code NUTS** FR102

**Durée** 24 mois

**DESCRIPTION** L'objet de cet accord-cadre multi-attributaires est de définir les termes régissant les marchés subséquents qui seront conclus sur son fondement. Il concerne les travaux ci-dessous dans le cadre de l'entretien et l'aménagement des bâtiments de la ville de Villeparisis, selon le programme des travaux annuels, ainsi que dans le cadre des travaux de l'ADAP (agenda d'accessibilité programmé):

- Plomberie-sanitaire, maçonnerie, métallerie, plâtrerie et revêtement dur, y compris tous les travaux associés dans les bâtiments communaux.

- Électricité (courant fort et courant faible), y compris tous les travaux associés dans les bâtiments communaux.

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

**Forme** Prestation divisée en lots : Oui  
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots  
Les variantes sont refusées

**Quantité ou étendue** Les prestations donnent lieu à un accord-cadre multi attributaire à bons de commande sans minimum et avec un maximum annuel de 450 000.00 € HT, passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.  
Chaque lot sera attribué à un maximum de 3 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).  
Le contrat est conclu pour une période initiale d'un an.  
Il pourra être reconduit tacitement 1 fois sans que sa durée globale ne puisse excéder 2 ans.

Valeur estimée hors TVA : 900 000,00 €

<b>Lots</b>	<b>Libellé</b>	<b>Estimé € HT</b>	<b>Mini € HT</b>	<b>Maxi € HT</b>
N° 1	Plomberie - Maçonnerie - Métallerie - Plâtrerie et revêtement dur Informations complémentaires : voir descriptif complet dans le CCTP correspondant au lot n°1.			450 000
N° 2	Electricité courant fort et courant faible Informations complémentaires : Voir descriptif complet au CCTP correspondant du lot n°2			450 000

Conditions relatives au contrat

**Cautionnement** Il est prévu une retenue de garantie de 5%, qui sera prélevée sur le montant de chaque bon de commande par le comptable assignataire des paiements.  
Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire.

**Financement** Dépenses prévues au budget Ville des exercices concernés.  
Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points 05 de pourcentage.

**Forme juridique** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.  
Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

### **Conditions de participation**

#### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Marché réservé : Non

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
 60 % : Prix des prestations : prix total du chantier type  
 30 % : Valeur technique de l'offre  
 10 % : Délai d'exécution

Voir les détails sous-critères valeur technique à l'article 8.2 du règlement de la consultation.

**Renseignements** [Correspondre avec l'Acheteur](#)

**Documents**

- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 23/09/21 à 11h00

Documents payants : Non

**Offres**

Remise des offres le **23/09/21 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **90 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

**Dépôt**

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

•

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Chaque candidat du lot 1 devra **OBLIGATOIREMENT** s'être rendu sur le site, préalablement à la remise de l'offre concernant le chantier type n°1 «création d'un toilette PMR et d'un rangement» au Foyer Leconte 104 avenue du Général de Gaulle, afin de reconnaître les lieux où les travaux doivent être réalisés.

L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière.

Pour la date de la visite du site, les candidats devront s'adresser aux services bâtiments, à l'adresse mail suivante :  
batiment@mairie-villeparisis.fr

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec le ou les candidats les plus intéressants dans le respect du principe d'égalité de traitement. Il se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché au candidat dont l'offre est économiquement la plus avantageuse, après remise de l'offre négociée le cas échéant.

**Marché**  
périodique :

Non

**Fonds**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Melun

43, rue du Général de Gaulle

BP 8630 77008 Melun Cedex

Tél : 01 60 56 66 30 - Fax : 01 60 56 66 10

[greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr)

Envoi le 27/07/21 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : Le Parisien - Ed. du

77